ROUBAIX

UNE PROTESTATION

Le citoyen Dubureq, en réponse aux déclarations faites par M. Milléo à un rédacteur de l'*Avenir*, nous adresse une lettre dans laquelle il proteste contre l'usage que M. Milléo a fait de son nom.

Nous n'en attendions pas moins de la loyauté politique du citoyen Dubureq qui, par certaines questions, peut avoir des opinions différentes de celles de la majorité de ses collègues mais qui a une trop nette conscience des obligations que lui impose son mandat, pour mettre flamberge au vent à l'instar des Coupez et autres Milléo, à propos de bottes !

Arrestation de deux expulsés

L'avant-dernière nuit, les agents de sûreté de permanence dans la rue de Tourcoing ont arrêté le nommé Charles Colmant, âgé de 20 ans, voyageur de commerce, demeurant à Mouscron.

Cet individu est sous le coup d'un arrêté d'expulsion pris contre lui le 17 septembre 1889. Il a été conduit au dépôt.

— Hier, René Pierret, âgé de 45 ans, employé de commerce, sans domicile fixe est allé se constituer prisonnier au poste central en déclarant être expulsé de France.

Combats de coqs

Un grand combat de coqs écossais aura lieu chez Oscar Savary, cabaretier, rue du Tilleul, 34, le dimanche 17 janvier, à midi, au parc. 3 de 5 pour 100 fr., avec paires de plaisir à 20 f., contre Louis Bogard, de Tourcoing.

— Vendredi 1er janvier, il se jouera un 3 de 5 pour 50 fr., chez Henri Mortier, au Nègre américain, angles des rues de Denain et Decrème, 12, contre Oscar Savary. Tous coqs de 6 livres. Mise au parc à six heures 1/2.

La grève Dray-Simpson

Cette grève continue toujours, le patron ne voulant pas donner satisfaction aux ouvriers.

On nous assure que quelques ouvriers nouveaux ont été débauchés hier.

Les grévistes vont quitter la ville pour pouvoir continuer la lutte.

Chronique théâtrale

Le *Pont Vivant* poursuit avec succès le cours de ses représentations. Nous avons constaté qu'il y avait hier, un peu plus de monde que d'habitude : certes, le spectacle vaut la peine d'être vu et fait l'admiration du public.

La scène du Phare, entre autres est vraiment admirable : la barque, ballotée comme une coquille de noix, sur la mer agitée. Richard Lesse et mourant, la cloche d'alarme pour signaler le navire qu'on voit apparaître dans le fond avec ses hublots éclairés; tout cela est rendu dans la perfection et donne l'illusion de la réalité.

Cette scène avec celle du Pont Vivant, le tour de force extraordinaire des Wartons, valent toute la pièce : c'est du moins l'avis de tous les spectateurs.

Avec cette mise en scène tout à fait magnifique, il faut aussi louer les artistes qui, tous, ont rivalisé de talent et se sont fait chaudement applaudir.

Le Pont-Vivant est un spectacle très intéressant et qui mérite le plus grand succès.

Grand bal public

Vendredi 1er janvier, dans la salle de la Coopérative ouvrière La Paix, grand bal à grand orchestre.

Ducasse à pierrots

A partir de vendredi 1er janvier et jours suivants, grande ducasse à pierrots chez Séraphin Lagache, cabaretier, angle des rues des Fosses et St-Amand. Avis aux camarades.

Mouvement ouvrier

Le groupe l'Avenir socialiste du Pile se réunira le samedi 2 janvier, à 8 heures du soir, chez le citoyen Achille Carpentier, angle des rues du Pile et Marceau.

— Le groupe l'Humanité socialiste est en organisation chez le citoyen Emile Carrette, 134, rue de Lille. Les citoyens qui désirent en faire partie peuvent se faire inscrire dès à présent au local du dit groupe.

Concerts et Spectacles

Théâtre de Roubaix. — Vendredi, 1er janvier 1897 : **La Mendiante de Saint-Sulpice**, grand drame nouveau en 5 actes, et **le Voyage de Corbillon**, opérette nouvelle en 4 actes.

Bureaux à 5 h. 1/2. Rideau à 6 heures.

Grand Théâtre de Roubaix. — Qu'est-ce que le Pont Vivant ? Une pièce qu'il faut aller voir. On ne saurait réunir, dans un ouvrage, plus d'attractions. La troupe est remarquable : les « Wartons trio », dont la hardiesse des exercices donne le vertige qui ont bien nommés les rois de la force et de l'élégance, justifient leur surnom. Les décors sont brossés de main de maître.

Les détails de mise en scène sont des chefs d'œuvre d'innovation. A ne citer que la barque qui bondit sur la mer comme une coquille de noix et naît réellement l'illusion d'une embarcation secouée par les lames. Tangage et roulis, rien n'y manque.

Allez voir le *Pont Vivant*, si vous aimez le beau, le bon le fini !

La Compagnie franco-américaine ne donnera plus que deux représentation du *Pont vivant* (les jeudi et vendredi).

Les engagements pris avec le grand théâtre de Versailles obligent la troupe à partir samedi prochain.

LYS-LES-LANNOY. — *Grande conférence publique.* — Lundi 4 janvier, à 8 h. du soir, chez le citoyen Casimir Liénard, à l'estaminet « Au retour du Printemps », grande conférence publique avec le concours du citoyen Gustave Deschoerder, rédacteur aux journaux l'*Egalité* et la *Fricelle* de Tourcoing.

Ordre du jour : Le socialisme à la campagne.

Une entrée de 0,10 centimes sera perçue donnant droit à une consommation, pour couvrir les frais.

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 30 décembre. — Louis Desruennes, rue Meyerbeer, 52. — Guillaume Vias, rue de la Fosse aux Chênes, cour Trompette, 5. — Victor Delabre, rue Notre-Dame, 44. — Julie Delcroix, rue Turgot, 42. — Suzanne Sandrou, rue des Fossés, 30. — Henri Delaoney, rue La Deuillignies. — Marie Poulain, rue Baily, 24. — Léonard Dentel, rue de l'Epeule, cour Delmar, 12. — Flore Dembrie, Hôtel-Dieu. — Jeanne Hays, rue Beaurevoir, 57. — Jules Dewez, rue de Wasquehal, 104.

Décès. — Marie Petit, un jour, rue du Pile, maison Dehamel, 9. — Derache, présenté sans vie, rue des Longues-Haies, 81. — Oprock, présenté sans vie, rue du Tilleul, impasse Mabuchodonosor, 1. — Marie Lemire, 2 mois, boulevard de Belfort, 20.

TOURCOING

AUTOUR D'UN BUDGET

Séance mouvementée. — Les sœurs du Bureau de Bienfaisance. — L'abonnement des brasseurs. — St-François Régis. — A l'octroi. — Au Conditionnement.

Comme il fallait s'y attendre, la séance de mardi soir a donné lieu, à l'occasion de la discussion du budget de 1897, aux incidents les plus divers et les plus mouvementés.

A l'ouverture de la séance, on procède hâtivement à l'expédition de quelques affaires courantes de peu d'intérêt.

Mais voici qu'on arrive au morceau de résistance, avec M. Dessombes, rapporteur de la commission des finances pour les budgets des hospices et du bureau de bienfaisance.

La commission prévoit, pour ce qui concerne les hospices, un chiffre de dépenses de 349,935 fr. 20, dans lequel la part contributive de la Ville est de 222,567 fr. 15, soit une augmentation de 10,165 fr. 45 sur l'exercice précédent.

Cet excédent de dépenses dit le rapport, est pleinement justifié par les frais prévus pour l'installation de quatorze vieux ménages qui seront probablement reçus en février prochain et l'admission d'un plus grand nombre d'orphelins. Souhaitons pour aujourd'hui que le rapport dise vrai.

M. Dron, en sa qualité de vice-président de la commission des hospices, déclare qu'après avoir pris connaissance du résultat d'une adjudication de fournitures qui laissera un excédent de 17 à 18 mille fr., il voudrait que le conseil autorisât l'administration à augmenter le nombre des vieillards et à créer quelques lits d'incurables. Les demandes, dit-il, nous parviennent très nombreuses et il nous est impossible de faire face à toutes les nécessités.

Quelques conseillers font judicieusement remarquer à M. Dron que l'administration des hospices a toujours obtenu satisfaction à ses demandes qu'en l'espèce le conseil municipal ne peut pas émettre un avis sans sollicitation régulièrement faite. L'excédent doit rester à la disposition de la ville, et il s'agit en ce moment, de discuter le budget et pas autre chose.

Mais M. Dron insiste; il veut à tout prix produire son petit effet. Cela ne l'empêchera nullement, tout à l'heure, de soutenir une thèse toute contraire et de dire, lui aussi, que le conseil doit se borner, dans cette séance, à discuter les chiffres du budget, à les rejeter ou à les approuver.

Mais voilà, M. Dron assiste si peu aux séances du Conseil municipal qu'il faut bien lui pardonner un peu son bavardage excessif.

En fin de compte, le conseil, à l'unanimité, approuve le rapport de la commission des finances avec la réserve de laisser les excédent prévus ou non à la disposition de l'administration des hospices.

Et voilà tout le monde remis d'accord.

***

Après le budget des hospices, celui du bureau de bienfaisance il se résume par les chiffres suivants : Recettes prévues, 256.769 francs. Dépenses évaluées à 256.258 francs 55 centimes. Excédent en recettes 510 fr. 45.

Dans le chiffre des recettes, la subvention de la ville figure pour une somme de 214.200 francs, soit 14.700 francs de plus qu'en 1896.

Une économie de 8,400 francs étant réalisée sur les frais du service de l'assistance médicale gratuite, l'augmentation de charge pour la ville est réduite à la somme de 6,3 0/0.

M. Barbarie demande à la commission des finances si le budget comprend encore le traitement de la sœur qui devait être révoquée par suite de la nomination d'un inspecteur civil.

Ceci devient intéressant.

M. le maire répond qu'à part la nomination de l'inspecteur civil, la commission du bureau de bienfaisance n'a cru devoir apporter aucun change ent, quant au personnel. Les cinq sœurs figurent encore au budget pour un traitement de 600 francs chacune.

Sur ce, M. Barbarie déclare qu'il ne votera pas le budget. J'ai demandé, dit-il, la laïcisation du bureau de bienfaisance, on a répondu à ma demande en nommant un inspecteur civil. C'est une sarcarne que la ville s'est imposée bien inutilement, si l'on maintient la subvention aux sœurs.

M. Dron conteste les dires de M. Barbarie. Selon lui, le service de l'inspecteur civil n'est pas le même que celui des sœurs. Celles-ci visitent les malades, s'enquièrent de leurs besoins etc. L'inspecteur, de son côté, fait des enquêtes.

Moi aussi, dit M. Dron, je suis partisan de la laïcisation, mais il ne faut pas tout vouloir d'un seul coup, le monde n'est pas créé en un jour ; je suis reconnaissant déjà au Conseil d'avoir nommé un inspecteur civil ; j'attends que le temps fasse son effet etc., etc.

Eh bien, M. Barbarie, qu'en pensez vous ? Il faudra attendre maintenant que le temps fasse son effet ! Comme si le temps pouvait jamais changer les hommes de M. Dron ! Patience toutefois, il viendra ... d'autres temps et d'autres hommes.

Pour conclure, M. Dron dit que le Conseil municipal n'a pas le droit de donner des ordres à la commission du bureau de bienfaisance.

Cette déclaration soulève une protestation énergique de la part de M. Barbarie. Si l'administration dit-il a le droit de choisir son personnel, le conseil municipal a pour lui le droit de donner son avis. Quant à moi, personnellement, je me réserve le droit de ne pas voter un budget qui comprend trois mille francs d'honoraires pour les sœurs.

Ah ! si elles ne coûtaient que cela !

Après une sortie burlesque de M. Muller qui trouve que des inspecteurs civils n'offrent pas autant de garanties que les sœurs, le budget du bureau de bienfaisance est adopté.

Ont voté contre : MM. Barbarie, Ledesou, Leplat, Charles Loridan, Coppin, Despinoy.

Et voilà l'affaire enterrée pour un an. Ces bonnes sœurs seront contentes !

Nous voici maintenant au tour du budget communal.

***

C'est M. Salembier (des bières) qui est chargé de la lecture du rapport. Au chapitre des recettes du budget de l'octroi M. Théry-Rasson demande pour qu'elle somme figurent les entrées de bières étrangères.

— Pour 166 mille francs, répond M. Salembier.

Cette déclaration, faite d'un ton irrité, jette un froid parmi tous nos brasseurs.

Il y a vraiment de quoi en vérité.

Songez donc ! Voici que s'effondre le dernier et suprême argument invoqué en faveur de la taxe ! Nos brasseurs avaient affirmé en plein conseil municipal, le soir où l'on discutait l'abonnement, que la différence énorme existant entre le produit de la taxe à Tourcoing et l'exercice Roubaix provenait de ce qu'à Tourcoing l'on consommait beaucoup de bières étrangères.

Or, voilà nos brasseurs pris cette fois encore en flagrant délit de mensonge !

Tandis qu'à Roubaix l'octroi sur les bières de l'extérieur produira en 1896 près de quatre cents mille francs, le budget à Tourcoing ne prévoit pour le même article que 166 mille francs !

Et il est permis de prévoir même que ce chiffre ne sera pas atteint !

En effet, nous apprenons que trois nouvelles brasseries viennent d'être édifiées à Tourcoing et que la moindre, celle de M. Masurel, *consommera* à elle seule, verse plus de deux mille francs l'an à l'octroi municipal !

Ah, messieurs de la bière, qu'avez vous fait ?

Et comme les pauvres, ceux qui par vous seront privés de secours, ont le droit de vous maudire !

Ce n'est plus 18 mille francs. C'est 150 mille francs au moins, qui, au lieu d'aller au trésor public, serviront à enrichir de plus en plus ces gros brasseurs !

Ah vous pouvez être fiers de votre œuvre, allez, messieurs les anti-socialistes, vous, messieurs les hommes d'ordre et surtout vous, M. Salembien, l'homme au « coup de la rondelle ! »

Vous aurez beau dire, monsieur, que la population de Roubaix est une population flottante qui consomme plus de bière que les ouvriers agricoles de Tourcoing cette excuse, qui n'en est pas une, ne trompera personne. Pas plus que vous me ferez croire qu'à Roubaix la proportion des ouvriers travaillant en ville et n'y habitant pas est plus forte qu'à Tourcoing et par suite explique l'énorme écart existant entre la consommation de bière dans les deux villes.

Ah ! M. Barbarie a eu raison de dire : Il est maintenant fort tard pour revenir sur votre vote. Vous avez voulu l'abonnement il faut l'accepter pour le prix qu'il vaut.

Et comme il frappait juste en vous disant à propos de vos chiffres de la régie : « Demandez donc au premier venu des garçons ce qu'il pense, et de vos chiffres et de votre majoration ! »

Eh oui, messieurs de la brasserie municipale, le *coup de la rondelle* vous deviendra funeste : les pauvres et les contribuables vous puniront d'avoir ainsi gaspillé l'argent de la ville : vous serez frappés et vous n'aurez pas même l'excuse de dire qu'on ne vous avait pas prévenus.

Et retenez bien ceci : Avant qu'il soit longtemps, les électeurs de Tourcoing sauront tous ce que c'est que votre fameux *coup de la rondelle* !

G. DESCHEERDER.

Chute grave

La nommée Victorine Baiwir, femme Liégeois, 37 ans, tricoteuse, demeurant en logement chez M. Campion, cafetier, rue de la Folie, descendait de sa chambre hier vers 3 heures de l'après-midi, tenant en main un seau d'eau, lorsque, par suite d'un faux pas elle fut précipitée en bas de l'escalier et se fractura une jambe. Le docteur Cuissart a donné des soins.

Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie a éclaté hier matin, vers 4 heures, chez M. Vancommelbeke, marchand de caoutchouc, rue de Tournay.

Le feu a pris dans le magasin au rez de chaussée où se trouvait une grande quantité de marchandises. L'alarme put être donnée aussitôt et les pompiers accourus à la première alerte, purent avoir assez rapidement raison de ce commencement d'incendie.

Les dégâts sont néanmoins assez importants et s'élèvent à 7,000 francs environ. Il y a assurance à la Compagnie de la Métropole.

Réunion de groupe

Le groupe la « Revanche des Exploités » se réunira ce soir à huit heures, en son local, chez le citoyen Delahaye, rue des Phalempins.

Présence indispensable.

Union républicaine socialiste

Les secrétaires du sectionnement sont invités à se réunir ce soir, à huit heures, à la brasserie sociale, rue du Pile.

Ordre du jour : Rentrée des vieux timbres. — Contrôle. — Réunions à organiser. — Remise des nouveaux timbres et des nouvelles cartes. — Urgence.

Groupe la Jeunesse

Le groupe la « Jeunesse Socialiste » se réunira dimanche soir, à 4 heures.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

WINNEZEELE. — *Rixe mortelle.* — Un drame terrible qui a coûté la vie à un jeune homme, s'est déroulé dimanche, vers 10 heures du soir, dans un cabaret de la commune.

Plusieurs jeunes gens, qui étaient venus se faire inscrire au tirage au sort, et avaient bu plus que de raison, se sont, pour un motif des plus futiles pris de querelle au milieu de la rue, se distribuant force coups.

A un moment donné, l'un d'eux, le nommé Ducourant, s'armant d'un couteau, en porta un coup à son adversaire, Joseph Desmis âgé de 20 ans, qui quitta en chancelant le groupe des travailleurs.

A ce moment sortait d'une maison voisine, M. Deheesse, cabaretier, qui s'approcha de Desmis et lui demanda ce qu'il avait.

Desmis lui répondit qu'il venait de recevoir un coup de couteau dans la région du cœur. En effet, le malheureux jeune homme était dans un état lamentable ; ses habits étaient déchirés, une pâleur cadavérique couvrait son visage, le sang s'échappait en abondance d'une blessure qu'il avait reçue dans le côté gauche.

Desmis pouvait à peine se tenir sur ses jambes.

Au même instant, le sieur César Vanderlynde s'approcha. Deheesse lui confia le blessé, en le priant de le soigner, et voyant deux des batailleurs qui s'enfuyaient à toutes jambes, il se précipita à leur poursuite.

Deheesse ne réussit pas à les atteindre, mais il les reconnut. C'étaient les nommés Arthur Ducourant et Jérémie Nutten.

Ne pouvant atteindre les fuyards, M. Deheesse revint sur ses pas et prodigua les soins les plus empressés à Desmis qui ne tarda pas à rendre le dernier soupir. La gendarmerie fut prévenue et cette trois heures du matin, un des individus, qui avait pris la fuite, le sieur Arthur Ducourant était arrêté.

Mis en présence du cadavre de l'infortuné jeune homme, Ducourant se manifesta par la moindre émotion.

Le procureur de la République le pressa de questions et il finit par avouer que c'était bien lui avait porté le coup de couteau qui avait tué Desmis. Le meurtrier ajoute cependant qu'il n'avait fait que se défendre.

En présence de ces aveux formels, l'homme Nutten, le second individu qui avait pris la fuite et qui avait également été arrêté, fut mis en liberté.

La blessure qui a causé la mort du malheureux jeune homme, est longue de 12 centimètres et large de 4. Elle a été produite par une lame de couteau qui a perforé le poumon gauche.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DORIGNIES. — *Conduite ignoble.* — Quelques ouvriers employés à la verrerie de Dorignies, nous signalent un fait vraiment révoltant de la part des directeurs.

Dans le courant du mois, quelques ouvriers ont été congédiés. L'ouvrage ayant repris, les directeurs, au lieu d'avoir recours à leurs anciens ouvriers, ont embauché des ouvriers belges, au nombre de 8, tandis que les autres sollicitent journellement du travail.

Que pense tout vrai français d'une semblable conduite ?

FLINES-LEZ-RACHES. — *Grand concours de coqs.* — Les amateurs sont informés qu'un grand concours de coqs aura lieu demain vendredi, 1er janvier, à trois heures, chez le citoyen Valentin Henri, cabaretier à Flines.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES. — *Arrestations.* — Le service de police a mis en état d'arrestations les femmes Duval Alcide et Couvez ménagères à Prouvy qui avaient, paraît-il, l'habitude de s'approvisionner à leur compte sur les marchés de Valenciennes et de Denain.

Elles ont été surprises au moment où elles dérobaient des vêtements aux étalages. Les deux voleuses ont été écrouées à la maison d'arrêt.

ANZIN. — *Singulier accident.* — Avant-hier matin, deux jeunes gens, Léon Cousiaux, 18 ans et Emile Desguin, 16 ans, étaient occupés à nettoyer l'intérieur d'une chaudière à vapeur, placée sur des traverses en bois et maintenue par des cales. Afin de faciliter la besogne, Cousiaux demanda à son camarade de vouloir bien aller déplacer les cales et faire faire un léger mouvement à la chaudière. Desguin sortit pour aller exécuter le mouvement et engagea son camarade à sortir également. Celui-ci dit que ce n'était pas nécessaire et qu'il resterait à l'intérieur. Desguin décala donc la chaudière, prit un levier et lui imprima une poussée.

Le terrain étant en pente, la chaudière tourna sur elle même. Juste à ce moment, Cousiaux passait la tête par le trou d'homme. N'ayant pas eu le temps de se retirer, il reçut la colonne vertébrale brisée ; la mort fut instantanée.

Le cadavre a été reconduit dans sa famille à la Bleuse-Borne.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS sur le,

RIDEAU-RECLAME

du

THÉATRE MUNICIPAL DE LILLE

S'adresser à

M. Gaston NARAID, 106, Rue Nationale, 106, LILLE

Seul Concessionnaire.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

BETHUNE. — *Les mécontents aux mines.* — Par suite d'une mauvaise interprétation de la correspondance qui nous était envoyée, nous avons dit, dans l'article paru sous le titre ci-dessus que le sieur Malatray, qui avait distribué de l'argent aux élections tours était candidat délégué mineur. C'est une erreur, le sieur Malatray est ingénieur principal à la Compagnie, et c'est pour combattre les citoyens Beugnet, Dufour, Lemal et autres qu'il a distribué de l'argent.

Mais ce qui va de plus drôle, c'est que les bleulands se cachent et prétendent que ce sont les brasseurs qui ont escamoté les bondelles. Il y a là, crainte d'une nouvelle grève, la grève des mal trempés.

Malatray se tord, mais n'y comprenant plus rien, il est décidé à repartir pour Moulins près de Corbeil.

LENS. — *Mariage raté.* — Notre article sur le mariage raté a obtenu le plus vif succès en ville. Aussi, mardi, de bon matin nos vendeurs ne possédaient plus un seul exemplaire de notre journal. C'est à qui aurait pris connaissance le premier du bel exploit de l'agent de police Jules Mouton, lequel, avec une adresse digne d'un chevalier du trottoir et indigne d'un homme marié, a opéré, la veille du mariage, l'enlèvement de la future de ce pauvre Roubaisien.

Disons que le brave garçon qui s'était laissé prendre dans les filets de la belle inconnue, est consolé depuis longtemps, mais qu'il n'en est pas de même de l'agent de police Jules Mouton qui va se voir contraint d'abandonner son cher uniforme avant peu de jours.

Tout est bien qui finit bien.

BILLY-MONTIGNY. — *Violat ou de Sépulture.* — Une plainte a été déposée au Procureur de la République contre le fossoyeur du cimetière de Billy-Montigny, qui a, paraît-il, autorisé des enfants de la commune à commettre des indécences sur la tombe du citoyen Bauduin, enterré civilement dimanche.

Espérons que la Justice punira comme il le mérite cet individu qui respecte si peu la liberté de conscience et encourage une indigne profanation de sépulture.

La guerre aux socialistes. — Depuis les élections des délégués mineurs de la fosse n° 2, des Mines de Drocourt, le chef porion Libotte n'a fait que menacer les membres du Parti ouvrier. D'accord avec son complice Courties, il a réussi à remettre mon livret et celui de deux autres camarades. C'est ce même Libotte qui, le 16 août dernier, frappait les militants socialistes.

En allant rechercher mon livret, j'ai demandé à ce dernier pour quel motif il me le remettait.

Voici les réponses qu'il m'a faites : « Je vous remets votre livret parce vous avez chanté *L'Internationale* et que vous êtes socialiste. »

Je ferais remarquer à mes camarades de travail que Libotte est un exploiteur Belge et qu'il n'a pas le droit de parler politique en France. En tout cas, ce ne sera pas Libotte et ses amis cléricaux et opportunistes qui empêcheront le progrès socialiste, quant à moi, monsieur Libotte, j'ai des bras pour parvenir à vivre. C'est pour cela que je crie de tout cœur : Vive le Parti ouvrier ! Vive la société !

François DELACOURT.

Le Meilleur Marché du Monde

THIÉRY Aîné & SIGRAND

LILLE, place du Théâtre, 26-28, LILLE

VÊTEMENTS

QUELQUES PRIX :

HABIT cérémonie, belle façon	55, 45, 35 et	29 »
REDINGOTE cérémonie en drap d'Elbeuf	49, 39, 35 et	29 »
PANTALON » » »	22, 16, 14 et	13 »
GILET » » »	9, 7 et	6 »
PARDESSUS en président, t. nuanc.	29, 25, 22, 19, 15 et	11 »
PARDESSUS droit ou croisé, en édredon	50, 40, 39 et	35 »
COSTUME en cheviotte bleue ou noire	29, 19 et	15 »
COSTUME en belles nouveautés anglaises	55, 45, et	35 »
COACHMAN tissus, toutes nuances, bonne façon	29, 22 et	19 »
COACHMAN — qualité supérieure	55, 42 et	35 »
PANTALON haute nouveauté, belle façon	7, 5 et	3 50
PANTALON tissus 1re qualité, pure laine	18, 15, 12 et	10 »
PÈLERINE président ou molleton depuis		2 90
COSTUME enfant et Pardessus, depuis		5 »

Visiter les étalages pour s'assurer de la qualité et des prix défiants toute concurrence

WINGLES. — *Une invasion.* — Sérions-nous menacés d'une invasion de sauterelles, pardon d'une invasion féminine de haute marque ?

En effet, voici qu'on annonce l'arrivée prochaine, dans notre commune, d'une élégante veuve accompagnée de ses deux charmantes filles, toutes trois disposées à se livrer aux exercices les plus en vogue.

Est ce là une malédiction que cette invasion disait quelqu'un hier soir ? N'était-ce donc pas encore assez de posséder à Wingles cette veuve de Vendin (habitants de Vendin, salut !) sans recevoir une nouvelle série de dames expertes en l'art de rigoler ?

M. le maire n'ignore pas l'arrivée de ces dames. Donc, que les *gardes* se tiennent sur leurs gardes.

Disons en terminant qu'en voilà assez de maisons louches qui ruinent bien des ménages et altèrent la santé de nombreux jeunes gens.

ANNAY-SOUS-LENS. — *Vol.* — La demoiselle Hugot Maria, âgée de 19 ans, ménagère profitant du moment où Mademoiselle Lefin, institutrice, était occupée auprès de ses élèves s'est introduite chez cette dernière où elle a soustrait une dizaine de francs et enlevé plusieurs bouteilles d'excellent malaga. Procès-verbal a été dressé contre cette demoiselle.

Autre vol. — Mme Aimée Beaucourt, cabaretière à Annay, se trouvait dans une arrière-cuisine, vers six heures du soir, lorsqu'elle entendit du bruit dans la salle d'estaminet. Prestement, elle s'y rendit ; une personne fuyait.

Elle ne put reconnaître celle-ci qui, dans sa précipitation, abandonna sur le seuil de la porte un litre d'absinthe et un litre de rhum volés sur le comptoir.

La gendarmerie recherche l'auteur de ce méfait.

COURRIÈRES. — *Coopérative ouvrière de consommation La Solidarité.* — Une réunion générale des coopérateurs a eu lieu dimanche 27 décembre, au siège de la Société. Après lecture du rapport du conseil d'administration sur les opérations de l'association, opérations qui se soldent par un bénéfice net de 6,0 fr., tout frais d'installation payés et ce pour 3 mois d'exercices, un sociétaire propose un vote de félicitations au Conseil d'administration pour sa bonne gestion. Un vivat est ensuite chanté en l'honneur du dévoué secrétaire de la société, le citoyen Sorriaux, qui remercie dans une vibrante allocution l'assemblée de l'honneur qu'elle vient de lui faire.

« Permettez-moi, dit-il, de clôturer cette belle réunion en vous invitant à bien faire comprendre à vos camarades de travail tout l'intérêt qu'il y a pour eux à faire partie de ces sortes d'associations qui apportent au sein des familles une légère somme de bien être, en attendant la transformation du vieil édifice social, rêvé par les philosophes des doctrines socialistes.

« Il est de notre devoir, citoyens en présence de l'égoïsme des classes possédantes, qui détruisent toujours, par suite de notre inconscience ou de notre inertie le pouvoir politique, de rechercher sur le terrain économique les ameliorations qui il est en notre pouvoir d'apporter à nos situations de parias.

« Qu'importe les critiques intéressées, qu'importe les lâches calomnies ! Marchons droit notre but et préparons sans relâche l'avènement de l'ordre socialiste qui, seul fera disparaître les iniquités dont le monde du travail est abreuvé en faisant de la race des monstrueux privilèges dont jouissent nos exploiteurs.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

ROUVROY. — *Un brutal.* — Les gendarmes de cette commune ont arrêté et conduit à la prison d'Arras, le mineur François Decocq.

Cette homme avait frappé sa femme à coups redoublés, et celle ci avait porté plainte à la gendarmerie, qui vint aussitôt constater les faits.

La vue des agents de la force armée exaspéra Decocq qui les outragea grossièrement.

Decocq passera incessamment en correctionnelle il a été condamné, il y a quelques mois, pour un délit analogue, par le tribunal d'Arras, avec application de la loi Béranger, mais la leçon ne semble pas lui avoir profité.

CALAIS

Réceptions du jour de l'an. — L'administration municipale a l'honneur d'informer que, conformément à l'usage, elle recevra, le 1er janvier, les autorités civiles et militaires.

A Calais nord, salle St Michel, de 10 h. à 11 heures du matin ;

A Calais sud, à la Mairie (Hôtel-de-Ville), à 11 heures 1/2.

Voulant accorder aux services municipaux liberté entière le jour de l'an l'administration a décidé que la réception officielle des employés de la ville n'aurait pas lieu.

PETITE CORRESPONDANCE

B. E. RENAISSANCE. — Voyez le nom de l'éditeur sur une des étiquettes et écrivez-lui pour lui demander la suite de la publication.

GUÉRISON Poudre et Cigarettes BRETAGNE ASTHME Seul prix-courant REMARQUABLES et CERTIFICATS de Médecins. Pharm. Dr L. BRUNEAU, Nantes. LILLE et toutes pharmacies

LOTERIE de l'Exposition Nationale et Coloniale de ROUEN

Cap. 500.000 f. Lots 150.000 f.

Plus de 500 lots, dont 1 de 50.000 f., 10 de 1.000 f., gr. Divers. 90.000 f. La lettre, 1 f (joindre port de retour)

TIRAGE 15 Janvier 1897 Liste sur gr. gratis. E. Sénode, 3, pl. d'Armes, Rouen

BONS 18f 50

TOUT LE MONDE

Grande comme petite nous souffrons des dents. « On a beaucoup de peine à les avoir disent les bonnes femmes, on en a davantage pour les perdre » Hélas ! C'est qu'on les néglige tant, qu'elles se gâtent vite. Quand vous souffrez d'une rage de dents ou d'une névralgie causée par la carie, essayez donc l'ANTALGIQUE. 3 ou 4 gouttes sur du coton calment instantanément. FL 2 fr. Cachets 3 fr.

Pharmacies Coasne à Lille, Sabin-Boulez à Valenciennes, Duplanty à Tourcoing et Baggio à Dunkerque.

GUÉRISON ASSURÉE DES RHUMATISMES anciens et récents GOUTTE Névralgies Rebelles GRAVELLE Par le Traitement des Docteurs STAES & LOBER

La Brochure est envoyée, gratuitement et franco, sur demande affranchie, adressée au Dépôt général Pharmacie DENIS, à Raisieux (Nord)

NOTA. — Le Docteur STAES, de Camphin-en-Pevèle (Nord-France), répond, sans frais, à toutes les lettres qui lui sont adressées au sujet de la maladie.

Pour guérir un rhumatisme, la goutte ou une névralgie rebelle, il faut deux choses : Purifier le sang, par un traitement interne, et assouplir les muscles et les tendons par une friction bien préparée. Docteur STAES.

En vente : A Lille, pharm. Batteur, rue Royale ; A Tourcoing, ph. Lootgieter, r. de Lille, 108 ; A Roubaix, pharm. Couvreur et ph. Leger

Bourse linière de Lille du 30 décembre. — Lins du pays. — Les affaires en lins de pays sont bonnes ; demande très suivie ; aucun stock ne se forme en campagne, et les prix sont en faveur des vendeurs.

Lins de Russie. — Les affaires ont conservé l'activité de la semaine passée, et le chiffre des transactions a encore porté presqu'exclusivement sur les lins roulés à terre à livrer. Prix sans changement.

Etoupes de peignage. — Affaires un peu plus calmes, en raison de l'époque des inventaires ; prix sans changement.

Fils. — La situation reste la même que pendant les semaines précédentes : mais la vente se ressent un peu des fêtes du Nouvel-An. Prix très fermes.

Fils de jute. — Continuation d'une bonne demande à prix très fermes. La matière première a baissé un peu, à cause de l'intérêt de l'argent, à Calcutta.

Toiles. — Petit courant d'affaires ordinaires à cette époque de l'année. Prix maintenus.

Marché au blé de Lille du 30 décembre 1896. (Cours commercial). — On demande toujours les blés de 16 à 17 fr. les 80 kilos ; vente peu active.

En boulangerie, les farines sont offertes de 28 à 30 fr., affaires nulles.

Marchés de Lille du 30 décembre

SUCRES. — Sucre cassé (cote offic.), 100 00 à ... .. — En pain n° 1 (cote offic.), 99 ..; n° 3 (cote offic.), ... à ... ..

Cuite 1er jet (cote offic.), 23,75 à ... .. — 88 (cote com.), 24 50 à .. 00

ALCOOLS — 3/6 betterave disp. (cote com.), 32 75 à 00 00

BOURSE de LILLE

DU 30 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours de jour.	On offre.	On demande
Ancho	10500	.....	10500
Asma	4675	4675	4650
Bruay	25125	26500	.....
Baily	2360	2310	2300
Carvin	.....	1010	.....
Courrières	.....	4760	4700
Douchy	675	680	670
Douvrin	00000	00000	9500
Lacarpelle	000	2450	2350
Lens 100e	.....	200	.....
Liévin	1300	1315	1300
Meurchin	6500	6550	6450
Ostricourt	480	490	480
Vendin	.....	.....	18500

Le Gérant, CHARLES CAPY.

Lille. — Imprimerie du *Réveil du Nord*, 28, rue de Fives, 28.